

Relocalisation du local du Cercle des fermières et du service de garde :

La directrice générale confirme que le déménagement a eu lieu vers le 11 septembre dernier et par le fait même le service de garde s'est installé et a ouvert officiellement son local le 20 septembre dernier. Dossier clos.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Marc-André Côté : Monsieur Côté félicite le maire et est tout à fait en accord avec l'envoi d'un remerciement à Monsieur Gendron.

Également, il demande des informations concernant le regroupement de services dans la MRC. **Réponse :** Le maire explique que les municipalités de La Sarre, La Reine, Macamic, Palmarolle et Dupuy ont déposé une demande conjointe d'aide financière au MAMOT pour une étude de faisabilité des regroupements de services possibles. Les démarches sont en cours.

Monsieur Côté désire informer les membres du conseil que dans sa rue, 5^e Avenue Est, il y a du bruit nuisible à toute heure du jour et de la nuit.

Réponse : Le maire invite M. Côté à se présenter au bureau municipal pour formuler une plainte formelle. Le processus s'effectuera par la suite.

Cécile Rochette : Madame Rochette désire obtenir des informations sur les nuisances. **Réponse :** Monsieur le maire répond que le processus est en cours et que le traitement du dossier peut prendre plusieurs mois.

ADMINISTRATION ET FINANCE

124-2018

NETTOYAGE DES STATIONS D'EAUX USÉES ET REGARDS, VÉOLIA

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise la dépense estimée à 3800\$ plus les frais de disposition du résidu au site de la MRCVO, plus taxes pour le contrat de nettoyage par aspiration de 2 stations de pompage et 2 regards d'eaux usées avec la compagnie Véolia de Rouyn-Noranda.

Proposition adoptée

La conseillère Josée Leclerc se retire de la discussion pour le traitement du sujet suivant puisqu'un conflit d'intérêt est apparent.

125-2018

OFFRE D'ACHAT, DÉBROUSSAILLEUSE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise la vente finale de la débroussailleuse usagée à Monsieur Yvon Leclerc au montant de 2550.00\$.

Proposition adoptée

Le dossier étant clos, la conseillère Josée Leclerc revient et la réunion se poursuit avec la suite des sujets à l'ordre du jour.

- 126-2018 **APPROBATION DE L'ALLOCATION DE SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS JEUNES DU CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY**
- Proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc
Et résolu à l'unanimité :
- QUE la municipalité de Dupuy accorde une subvention de 12 476.85\$ pour l'inscription des activités récréatives des jeunes – saison automne 2018, par le Centre Récréatif de Dupuy;
- Proposition adoptée
- 127-2018 **PARTY DE NOËL 2018**
- Il est proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley
Et résolu à l'unanimité :
- QUE la municipalité de Dupuy offre, à tous les membres du conseil municipal, aux employés ainsi que leurs conjoint(e)s respectifs, un souper et une soirée, le 8 décembre 2018, au Pavillon des Sports en guise d'activité de Noël;
- QUE la Municipalité de Dupuy défraie entièrement le coût de cette activité;
- Proposition adoptée.
- 128-2018 **DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ACTIVITÉ DU PÈRE NOEL 2018 DU CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY**
- Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité:
- QUE le conseil municipal accorde une commandite de cent (100.00\$) dollars au Centre Récréatif de Dupuy pour leur activité du Père Noël 2018;
- Proposition adoptée
- 129-2018 **FORMATION « LES CONTRATS MUNICIPAUX DANS LA FOULÉE DE L'ADOPTION DES PROJETS DE LOIS 122, 155 ET 108 »**
- Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :
- QUE le conseil autorise la directrice générale Madame Pascale Lavigne à participer à la formation « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de lois 122, 155 et 108 » qui aura lieu à Rouyn-Noranda, le 14 novembre prochain. ;
- QUE la municipalité défraiera tous les frais reliés à cette formation, soit l'inscription, le déplacement ainsi que le repas.
- Proposition adoptée

130-2018

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de septembre 2018 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois de septembre 2018 au montant de 124 346.17\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUI, CONTRATS ET MANDATS

131-2018

APPROBATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Dupuy a reçu une seule soumission sur les quatre invitations transmises, suite à l'appel d'offres 2018-09-25-01 ouverte le 9 octobre 2018;

POUR CE MOTIF

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal accepte la soumission de l'entrepreneur MultiServices Robitaille inc. pour le contrat de déneigement et d'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité de Dupuy 2018-2019 selon les items suivants :

- ✓ Les routes (chemins de rang), 35.44 km, pour le prix forfaitaire de 76,196\$ plus les taxes (soit 2,150\$ du km);
- ✓ Les rues, avenues, ruelle et emprises, 7 km, pour le prix forfaitaire de 14,350\$ plus les taxes (soit 2,050\$ du km);
- ✓ Les passages additionnels du peigne, niveleuse pour le prix de 97.00\$/hre; la sableuse pour le prix de 92.00\$/hre et le mélange de sel/ sable pour le prix de 17.50\$/tonne.

Proposition adoptée.

132-2018

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc
Et résolu à l'unanimité :

DE présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des s pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Proposition adoptée.

DOSSIERS SPÉCIAUX

Sujet traité ***HORAIRE FÊTE DE L'HALLOWEEN*** : La directrice générale confirme que depuis 2017, la fête de l'Halloween est célébrée le samedi le près du 31 octobre afin de permettre le porte-à-porte aux enfants de façon sécuritaire. Cette année ce sera le samedi 27 octobre de 15h00 à 20h00. L'information sera affichée dans les commerces, publiée sur Facebook et transmis aux parents des enfants fréquentant l'école Boréale, pavillon Dupuy.

133-2018 ***EMBAUCHE D'UN ANIMATEUR POUR LE COMITÉ JEUNESSE À DUPUY***

ATTENDU QUE le comité jeunesse de Dupuy a été créé à l'automne 2017 et fut une réussite;

ATTENDU QUE la maison des jeunes de La Sarre s'est retirée du dossier;

ATTENDU QUE le Centre Intégré Santé et de Services sociaux Abitibi-Témiscamingue et le Carrefour Jeunesse Emploi Abitibi-Ouest sont venus à une entente pour la gestion du dossier des comités jeunesse de l'Abitibi-Ouest;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Rémi Jean,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil autorisent l'embauche d'un animateur pour le comité jeunesse de Dupuy pour la saison 2018-2019, selon les modalités transmises par le Carrefour Jeunesse emploi Abitibi-Ouest;

Proposition adoptée

AFFAIRES DU 100^e

La conseillère Josée Leclerc nous informe qu'un cocktail de reconnaissance le 20 octobre prochain pour remercier les bénévoles du 100^e anniversaire. Elle informe que le 100^e de Dupuy est en nomination dans la catégorie d'événements de l'année au Gala Excell'Or qui aura lieu le 3 novembre prochain. Le suivi du budget du 100^e n'étant pas encore compilés officiellement, dès que possible les résultats seront dévoilés.

AFFAIRES DU MAIRE

Frais d'intérêt de la facture SQ 2017 : Le maire rappelle que suite aux moyens de pression effectués par l'Abitibi-Ouest concernant les dirigeants du poste de la SQ sur notre territoire, des frais d'intérêt se sont accumulés. Le dossier étant entre les mains de la FQM, la MRC a décidé de rembourser les municipalités sur présentation de l'état de compte du MSP et de la confirmation de paiement de ces frais.

MRC, regroupement SSI : Le 3 octobre dernier un rapport a été déposé à chaque municipalité décrivant 3 scénarios possibles. Présentement, le scénario 2 déterminant la création de 3 Régies intermunicipales et l'embauche commune d'un capitaine, d'un préventionniste et d'un employé administratif, semble le plus réaliste et favorable pour les municipalités. Le dossier sera analysé dans les prochains mois. À suivre.

MRC, RETRAITE : Le maire nous rappelle que Madame Nicole Breton, directrice générale et, Monsieur Patrice Vachon, adjoint prennent leurs retraites le 31 décembre. La nomination des remplaçants devrait être connue très bientôt.

ACTIVITÉ PORTES-OUVERTES : Le dimanche 9 septembre prochain aura lieu les portes-ouvertes des fermes du Québec. Dans cette année de notre 100^e, la ferme Lafontaine-Noël organise donc l'activité du secteur. Bienvenue à tous.

AFFAIRES NOUVELLES

DOSSIER INTERNET, MRC : Les membres du conseil sont informés qu'un mandat a été donné à M. Pierre Collins de BC2 Tactique par la MRC concernant la stratégie de déploiement de services d'accès haute vitesse à Internet sur l'ensemble du territoire. Les employées ont transmis les adresses relatives à la disponibilité d'accès internet haute vitesse par câble à Dupuy. À suivre.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Denise Morin : Elle informe le conseil qu'une journée des aînés est organisée pour le 10 octobre prochain. Un merci spécial au Club Les Explorateurs qui a remis un don de 150\$ pour favoriser leur activité en plus du budget de la municipalité.

Les membres du comité de la politique famille demandent la possibilité de modifier certaines informations. Il lui ait mentionné que le document est adopté pour la période de 2015 à 2020. Donc la révision pourra avoir lieu à partir de 2020 pour une nouvelle politique révisée.

Le souper du Club 50+ en actions a lieu le 14 octobre prochain. Bienvenue à tous!

Elle demande des informations concernant la journée de la famille 2019 puisque cette activité est inscrite dans la politique familiale. **Réponse :** Le maire informe que le CRD est à revoir ses activités présentement. Ces bénévoles travaillent présentement sur une nouvelle panoplie d'activités. Nous attendons leur décision finale puisqu'elle n'est pas définitive présentement. Il serait possible également de revoir la formule de la journée de la famille et de répartir le bénévolat entre plusieurs organismes de la municipalité. À suivre.

134-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Rémi Jean,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h12.

Proposition adoptée.

Normand Lagrange

Normand Lagrange
MAIRE

Pascale Lavigne

Pascale Lavigne
DIRECTRICE GÉNÉRALE